



Février 2019-02

Prestation de portage de repas à domicile :

Une prestation de portage de repas à domicile pourrait être mise en place sur la commune. Les personnes intéressées doivent se faire connaître en mairie. Néanmoins, la mise en place de ce service ne sera possible que si un nombre suffisant de personnes sont inscrites.

Lutte contre les frelons asiatiques :

Afin de réduire le risque de prolifération des nids de frelons asiatiques, vous trouverez en page n°17 du « P'tit Journal 2018 » qui vous a été distribué dans votre boîte aux lettres un exemple de piège pouvant être mis en place. La lutte contre la propagation de cet insecte est l'affaire de tous.

Inscriptions sur les listes électorales :

Les élections européennes auront lieu le **26 mai 2019**. Les personnes non encore inscrites sur les listes électorales de la commune ont jusqu'au **30 mars 2019** pour passer en mairie afin de pouvoir voter.

Inscriptions scolaires (rappel) :

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2019/2020 sont ouvertes.

Vous devez dans un premier temps procéder à la pré-inscription en mairie de Norville. Veuillez vous munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile, du carnet de santé de l'enfant (ou certificat de vaccination) et d'une attestation responsabilité civile.

Puis dans un second temps, vous devrez prendre RDV auprès de Mme Haubert, directrice de l'école du Marais (Tél. : 02.35.38.68.15, le mardi), afin de remettre le dossier délivré en mairie pour procéder à l'inscription définitive.

Objets trouvés :

Plusieurs objets trouvés sur la commune ont été déposés en mairie (lunettes, clés, gants, sac de sport...). Ces derniers attendent avec impatience leurs propriétaires.

Norville en fêtes :

La nouvelle pièce de La troupe de théâtre initialement prévue le **29 mars 2019** est reportée au **vendredi 4 octobre 2019**.

Rallye du Pays de Caux (Rallye automobiles) :

Le **dimanche 31 mars 2019** aura lieu sur notre commune une des épreuves spéciales du rallye du Pays de Caux. La course empruntera les routes de Secqueville et de la Côte, ainsi que l'intersection au niveau du stade de foot. A cette occasion, la circulation sera perturbée sur une partie de la commune.